

TUEZ PAS LES PAYSANS

Le nombre d'exploitations agricoles professionnelles ne cesse de se réduire (*moins 3% par an ces dernières années*), et la France perd tous les 6/8 ans la surface agricole d'un département (*aménagements routiers et autoroutier, etc ...*).

Face aux dernières crises alimentaires, les consommateurs veulent désormais du traditionnel, du terroir, de l'authentique, garant d'une certaine valeur gustative. Ils veulent connaître l'origine des produits. Sans traçabilité, pas de sécurité alimentaire ! Cette notion revêt une importance toute particulière avec la mondialisation des échanges.

Au cours des siècles, l'agriculture a contribué à façonner et à sauvegarder des paysages exceptionnels.

La gestion des terres agricoles a eu une influence bénéfique sur le développement d'une grande variété de paysages et d'habitats, formant une mosaïque de zones boisées et humides et de vastes étendues de rase campagne.

La PAC a défini des domaines d'action prioritaires pour protéger et renforcer ce patrimoine rural : la biodiversité, la préservation et le développement des systèmes agricoles «naturels» et des paysages agricoles traditionnels, la gestion et l'exploitation de l'eau, etc ...

Elle garantit la compatibilité de la réglementation agricole avec les exigences environnementales, s'assure que les mesures adoptées protègent les espaces naturels et promeuvent le développement des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. A chaque directive européenne, les exploitants agricoles s'adaptent à cette législation environnementale et poursuivent leurs efforts pour entretenir l'espace naturel et protéger l'environnement.

L'intégrité écologique et la beauté des paysages des zones rurales ainsi préservées attirent les entreprises, notamment du secteur touristique et des loisirs, et de nombreuses personnes qui viennent y vivre.

Alors pourquoi des campagnes assassines, comme celle qui a fait l'actualité au moment du dernier Salon de l'Agriculture ?

Rappelez-vous, on pouvait y voir, entre autres, un homme se tirant une balle dans la tête avec un revolver symbolisé par un épi de maïs. Ces images chocs ont bien sûr scandalisé la profession, et même si le débat sur ce dossier environnemental doit continuer, il convient de le faire sur des bases moins belliqueuses.

C'est ce que j'ai essayé de faire, avec le compositeur Benoît LETARD pour la musique, en avançant mes arguments par l'écriture d'une chanson (*que vous trouverez en pièce jointe*). Si elle correspond à votre vision du monde rural, merci de la diffuser largement auprès de tous les contacts (*agricoles ou non*) de votre boîte mail.

Merci à tous.

Serge MARET (*dit CHAPUZE*)

Site : www.labouliteduweb.fr

Fils de paysan et salarié de coopérative